

La Revue Militaire Suisse en 1943

Autor(en): **Bauer, Eddy / Eichin / Sjøberg, Ragnar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 12

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Revue Militaire Suisse en 1943

Contexte

- *Matériellement trop mécanisés pour cette péninsule montueuse, les Alliés piétinent en Italie. Au début du mois de décembre, la 5^e armée américaine prend Camino.*
- *En ce même début, le roi Pierre II de Yougoslavie prend position contre Tito.*
- *Le 10, prise de San Pietro. Début des engagements de troupes françaises en Italie.*
- *A la mi-décembre, offensive russe dans le secteur de Nevel. Krueger débarque en Nouvelle-Bretagne.*
- *Le 22, Catroux transfère les pouvoirs de la France aux gouvernements syrien et libanais.*
- *Le 24, offensive Joukov dans le saillant de Kiev.*
- *Le 26, le Scharnhorst est torpillé au cap Nord.*
- *En fin d'année, Darnand devient préposé de Vichy au maintien de l'ordre public et, malgré les efforts de von Manstein, les Soviétiques sont à Jitomir.*

Lu dans le numéro de décembre 1943

Bréviaire tactique

Le colonel-divisionnaire Frick nous a fait le grand honneur de nous

charger de la traduction française de son Bréviaire tactique. C'est une tâche que nous avons assumée avec joie, et dans le même esprit que nous assumerions tout autre devoir militaire. Ces quelques pages condensent, en effet, tout l'ensemble des réalités de la guerre, et représentent la valeur de nombreux et d'épais ouvrages théoriques.

Il n'y a pas lieu de s'étonner d'une pareille réussite. Le colonel-divisionnaire Frick, avant de revêtir le commandement d'une de nos unités, n'a-t-il pas été, des années durant, l'inoubliable commandant de nos cours d'E. M. G. et de notre Cours tactique supérieur? La pratique du commandement, l'expérience de l'enseignement, la méditation du problème de la guerre nourrissent ce petit volume, dont la médiocre étendue donne plus de prix à la force de son inspiration.

On souhaiterait le voir entre les mains de tous nos officiers. Le spectacle hallucinant que nous contemplons, le rythme étourdissant des événements dont nous sommes les témoins, ne doivent pas nous faire oublier ces principes immuables de la guerre auxquels le développement de la civilisation, si l'on ose dire, les progrès de la technique industrielle, voire même ceux de la perversité humaine, ne cessent d'apporter des solutions

toujours nouvelles. Les événements auxquels nous avons assisté entre le 2 septembre 1939 et le 22 juin 1941 ont paru parfois frapper de nullité les principes formulés d'âge en âge par les grands capitaines. Il ne s'en est fallu que de l'égalisation progressive de la puissance matérielle entre les partis belligérants pour leur rendre leur valeur éternelle, moyennant de légers rajeunissements. (...)

Major Ed. Bauer

Comment intensifier l'instruction individuelle en service actif?

(...) Exemple: Dressage des grenadiers. On apprendra d'abord à désassurer et à armer des grenades de manipulation, sans exercer le lancement, jusqu'à ce que l'homme connaisse à fond les mouvements. Puis on lancera des grenades de manipulation sur des buts, à différentes distances et en terrain varié. Pour finir on combinera ces exercices en lançant des grenades à blanc, comme dernière préparation au lancement des grenades de guerre.

Même procédé pour l'instruction des nouveaux moyens de combat. Le pistolet mitr. et l'arquebuse, par exemple, ne présentent aucune difficulté particulière. Le *pistolet mitr.* est une arme d'une telle simplicité qu'un homme d'intelligence moyenne peut en comprendre le maniement sans explication. Pour peu que l'instruction soit donnée rationnellement, l'homme sera en état d'utiliser son arme en peu

de temps; tir facile pour celui qui a tiré avec le F. M. appuyé à la hanche (tir d'assaut). Il sera vite au courant du tir en série et apprendra de lui-même à tenir son arme de façon à toucher le but.

L'arquebuse a le grand avantage de ressembler beaucoup au F. M. sous le rapport du mécanisme. L'apprentissage de l'arquebusier en sera grandement facilité. Le tir n'offre aucune difficulté, car il ne s'agit que de distances qui permettent une observation directe d'un but très visible. D'ailleurs l'arquebuse (ainsi que le lance-flammes qui exige moins d'aptitudes techniques que de force physique, d'adresse et de courage) est une arme collective utilisée par un nombre restreint de spécialistes.

La manipulation des mines anti-chars et des charges d'explosifs est une des plus longues à instruire. Le fantassin doit pouvoir employer ces moyens de destruction au combat; cet apprentissage constitue une *excellente méthode éducative*, car il s'agit avant tout d'un travail individuel exact et consciencieux (...)

(...) Les cdts d'unité se plaignent, non sans raison, de l'*exagération des cours spéciaux*, cours d'introduction ou de perfectionnement, qui sont organisés hors de l'unité, dans le cadre du bataillon ou du régiment. Ces cours enlèvent souvent au cdt. de compagnie ses meilleurs éléments, dans une forte proportion et pour trop longtemps. En outre, il perd ainsi tout moyen d'influencer l'instruction individuelle dont

il reste responsable, ce qui lui donne le sentiment d'être prétérité. Il en résulte, chez lui, une tendance à critiquer les résultats obtenus dans ces cours, et même une indifférence complète à l'égard de ce qu'on y enseigne. C'est pourquoi, on devrait, autant que possible, se passer de ces cours d'introduction, lorsque le matériel d'instruction et les emplacements le permettent.

Il est absolument nécessaire de faire rentrer dans les compétences du cdt. de compagnie tout ce qui a trait au perfectionnement des connaissances acquises dans les écoles et services précédents, et aux méthodes nouvelles d'instruction.

Les instances supérieures donneront, à cet effet, des directives et se borneront à fournir au cdt. d'unité des instructeurs qualifiés. Ceux-ci seront désignés, autant que possible, dans l'unité même, pour être envoyés à des cours centralisés, d'une durée d'autant plus longue qu'il n'en résultera guère d'inconvénient pour le cdt. de compagnie, privé de quelques hommes seulement.

On peut aussi commander des gens d'autres unités ou d'autres armes pour donner cette instruction spéciale. Il est essentiel que de toutes façons, l'enseignement reste entre les mains du cdt. de compagnie. Celui-ci verra son influence grandir sur l'ensemble de l'instruction, il sera forcé de s'intéresser aux nouveautés et de reprendre l'entière responsabilité de la formation technique de son unité.

Le grade de l'instructeur spécialiste n'a pas d'importance. Seules ses capacités entrent en ligne de compte. L'autorité d'un officier ne se trouve diminuée d'aucune façon du fait qu'il reçoit un enseignement spécial d'un inférieur en grade. Au contraire, en voyant le capitaine et les chefs de section suivre cette instruction comme élèves, et rivaliser de zèle avec leurs hommes, tous en saisiront l'importance et la nécessité. Ce sera la consécration de ce travail en commun.

L'activité du moniteur-spécialiste en sera grandement facilitée, et l'émulation suscitée par l'effort de tous fortifiera la confiance qui doit régner entre chefs et subordonnés. (...)

Cap. E. M. G. Eichin

La DCA et la violation de la neutralité*

(...) Dans la DCA suédoise, on travaille de façon intense à perfectionner – autant que le budget et le personnel le permettent – le matériel et les méthodes, ce qui conduira à une plus grande efficacité du tir de DCA tant de jour que dans l'obscurité. Un des problèmes les plus ardues est le tir contre buts invisibles. Là aussi de nouvelles méthodes ont été introduites ou sont en train de l'être; en outre, on procède, sur une grande échelle, à des essais qui semblent devoir aboutir à une augmentation considérable de l'efficacité de la défense aérienne.

*Traduit de *Ny Militär Tidskrift*, N° 21, 1943.

Quelles que soient les méthodes employées, elles exigent du personnel de DCA tant en protection de neutralité qu'en guerre, beaucoup de ténacité dans les exercices, de vigilance constante, ainsi que de rapidité et de précision.

En 1940, la DCA a contribué à faire respecter notre neutralité, en abattant de nombreux avions qui l'avaient violée. Depuis la mise en vigueur des prescriptions sur les tirs d'avertisse-

ment et depuis que les survols de nuit font de plus en plus règle, le nombre des avions abattus a certainement diminué. L'effet de refoulement de la DCA s'est cependant manifesté à plusieurs reprises. En ce qui concerne le personnel de DCA, il fait toujours, dans les limites des prescriptions restrictives émises, tout son devoir pour assurer le respect de notre neutralité.

Colonel Ragnar Sjøeberg

Augmentation tarifaire

Comme l'auront déjà remarqué les abonnés ayant reçu leur formule annuelle, nous avons été contraints d'ajuster nos tarifs d'abonnement et de publicité à la hausse des frais de fabrication. Nos lecteurs et nos annonceurs comprendront sans doute que cette mesure vise, en premier lieu, au maintien de la qualité de notre publication.

L'administration de la RMS